

**Comment se rendre dans le service de SSR Neurologie
sur le site d'Aincourt du GHI du Vexin
(Parc de la Bucaille - 95510 Aincourt - 1er étage du bâtiment des Cèdres) :**

En voiture :

- Autoroute A15 puis D14 direction Rouen. Sortie 20 Magny-en-Vexin puis D983 direction Mantes-la-Jolie, village d'Aincourt, au fond du village.
- Autoroute A13 sortie 11 à Mantes, puis D983 direction Beauvais, village d'Aincourt, au fond du village.

Coordonnées GPS : N 49,07943° E 1,76000°

En transports en commun :

- Depuis les gares de Pontoise, Cergy préfecture, Cergy-le-Haut, Cergy Saint-Christophe : ligne 95-04, en direction de Bray-et-Lû, arrêt Magny-en-Vexin gare routière, puis bus 95-44, arrêt Aincourt, centre hospitalier.
- Depuis la gare de Mantes-la-Jolie : ligne 95-11, arrêt Aincourt, centre hospitalier.

Co73/V13/septembre 2022

Soins de Suite et Réadaptation Neurologie

**Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin
Site d'Aincourt**



**Chef de pôle SSR spécialisés : Dr Catherine DIARD
Responsable de service : Dr Francine VAUTRIN
Tél. secrétariat : 01 34 79 44 36 / 44 70
secretariat.neurologie@ght-novo.fr**

Le service de Soins de Suite et de Réadaptation Neurologique du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

33 lits d'hospitalisation traditionnelle

21 lits d'hospitalisation de semaine

15 places d'hôpital de jour

Pathologies prises en charge

Les patients sont accueillis après la survenue brutale d'une maladie neurologique invalidante (accident vasculaire cérébral, maladie de Guillain Barré) ou à l'occasion de l'aggravation d'une maladie neurologique ou neuromusculaire chronique (myopathie, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, douleurs neurologiques chroniques) etc..



Modes d'admission

Les patients proviennent des services de neurologie, médecine, réanimation et du domicile après acceptation de la demande d'admission remplie par le médecin référent et faxée au 01.34.79.44.49 ou par *Trajectoire*.

Professionnels intervenant auprès des patients

L'équipe médicale se compose de médecins spécialistes en médecine physique et réadaptation.

L'équipe soignante est constituée de cadres de santé, d'infirmières, d'aides soignantes et d'agents des services hospitaliers.

L'équipe des rééducateurs est composée de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes, de diététiciennes, de professeurs d'activité physique adaptée. Une assistante sociale et une psychologue sont également au service des patients accueillis.



Prise en charge financière

Tout assuré social est soumis au forfait journalier qui n'est pas pris en charge par la sécurité sociale, sauf exception (accident du travail, article 115). Les patients relevant de l'hospitalisation de jour ne sont pas soumis au forfait journalier.

Il est impératif lors de votre admission de fournir au service des frais de séjour votre carte vitale ainsi que votre carte de mutuelle et la carte d'identité.

Il vous appartient de vérifier auprès de vos organismes de sécurité sociale et de mutuelle vos différentes prises en charges (échéance du 100%, chambre particulière, durée de prise en charge du forfait journalier).

Si vous sollicitez un transport du domicile à l'hôpital, le bon de transport doit être établi par votre médecin traitant (demande d'entente préalable pour les trajets supérieurs à 150 km ou itératifs supérieurs à 50 km).

Travail en réseau

- Pour les accidents vasculaires cérébraux : en lien avec les Unités Neuro Vasculaires des hôpitaux de Mantes et de Pontoise.
- Pour les myopathies : réseau de l'hôpital de Garches et les centres de référence des maladies neuromusculaires GNMH et Paris-Est.
- Sclérose en plaque : réseau Île-de-France Ouest (Poissy), hôpitaux de Mantes et de Pontoise.
- Équipe Mobile AVC / pathologies neurologiques.



Responsable du service :
Docteur Francine VAUTRIN

Equipe médicale :
Docteur Maher BABCHIA
Docteur Hassan KHOUBAIZ
Docteur Nadine PELLEGRINI

Cadre de Santé :
Cindy GODARD
Tél. : 01 34 79 43 50

Secrétariat médical :
Tél. : 01 34 79 44 36
Tél. : 01 34 79 44 70
secretariat.neurologie@ght-novo.fr